



Le carnaval de Cadenet, les 19 et 20 mars 2022.



Le Tambour

ÉDITION SPÉCIALE FINANCES 2022 en chiffres et en projets



Chères Cadenétiennes, chers Cadenétiens,

Avec l'arrivée de l'été, je vous souhaite des jours meilleurs dans un monde un peu fou. En peu de temps, l'Europe a changé de physionomie. L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, la folie guerrière d'un homme nous a soudain replongés quatre-vingts ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la Seconde Guerre mondiale.

Nos premières pensées vont vers le peuple ukrainien, la municipalité et les Cadenétiens se sont mobilisés et nous avons fait preuve d'un grand élan de solidarité. Je tiens à vous remercier pour votre action de par vos divers dons. Je suis en relation avec une administrée ukrainienne avec qui nous parlons de la situation en Ukraine et de ce que nous pouvons faire pour les aider.

La guerre en Ukraine ne doit pas nous faire oublier la crise sanitaire, malgré la levée des restrictions les cas positifs sont très importants. Nous devons rester vigilants et garder les gestes barrières car ce n'est pas encore la fin de l'épidémie.

La gestion municipale se poursuit, le programme des festivités 2022 se prépare avec de belles manifestations organisées par les commissions Culture et Vie associative de la mairie. En mars le Carnaval a connu un beau succès. Les associations du village proposent également de belles manifestations.

Nos actions 2022 :

- ▶ La poursuite des travaux du boulevard de la Liberté.
- ▶ Le bel écho de l'affouage proposé aux Cadenétiens.
- ▶ Le rendu du diagnostic de l'étude sur le plan de déplacement.
- ▶ La mise en place du Conseil municipal des Enfants et des Jeunes.
- ▶ La 2^e phase des travaux de la cantine.
- ▶ La sécurisation des forêts municipales.
- ▶ Le suivi de l'étude de l'Îlot Vivet.
- ▶ La réflexion sur un plan de végétalisation.
- ▶ La rénovation du petit patrimoine.
- ▶ La lutte contre le désert médical.
- ▶ La sécurisation du site du château dans un premier temps.
- ▶ L'acquisition du local du Temps du Renouveau par la commune.
- ▶ La mise en place de la déviation poids lourds route de Cucuron/boulevard de la Liberté.
- ▶ La mise en œuvre du projet de l'osier avec l'association Cadenet Tambour Battant.
- ▶ La rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- ▶ La rénovation de l'éclairage public avec des lampes LED favorisant les économies d'énergie.

Merci aux élus pour leur implication dans la gestion communale.

En 2022, les taux d'imposition fixés par la commune n'augmenteront pas mais les bases fixées par l'État augmenteront de 3,4 %. L'endettement de la commune a diminué. En dessous de 1, les communes ne sont pas endettées, pour Cadenet le ratio s'établit à 0,85 pour l'année 2021. La maîtrise de la fiscalité reste notre priorité.

Je ne saurais terminer cet édit sans évoquer le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face causées par une minorité d'individus quelquefois extérieurs à notre village. Par exemple les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets, la dégradation de mobilier urbain ou bâtiments communaux et stationnement anarchiques sur l'espace public.

Nous devons tous être acteurs de notre bien-vivre ensemble et porter le slogan : HALTE AUX INCIVILITÉS.

J'ai demandé à la police municipale et à la gendarmerie de porter une attention particulière à ces incivilités et de responsabiliser les auteurs lorsqu'ils sont identifiés.

Je tiens à remercier tous les services municipaux pour leur action au quotidien. Ils sont la cheville ouvrière de nos actions, sans eux nous ne pourrions pas réaliser nos projets et les différentes tâches journalières qui incombent à une municipalité pour le bon fonctionnement d'une collectivité.

Pour terminer, je vous souhaite de bonnes vacances et un bel été.

Malgré la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, nous poursuivons notre action municipale pour mener à bien nos projets déjà initiés ou ceux à venir pour le bien de notre village. Nous comptons sur votre soutien et restons pleinement à votre écoute.

Avec tout mon dévouement,

Jean-Marc Brabant

Maire de Cadenet

Vice-président de COTELUB

Sommaire

L'édito du maire 2

Compte administratif 2021..... 3

Zoom sur les projets phares..... 5

Agenda des festivités..... 10

MONSIEUR LE MAIRE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS LES MERCREDIS DE 9 H À 12 H.

Compte administratif 2021

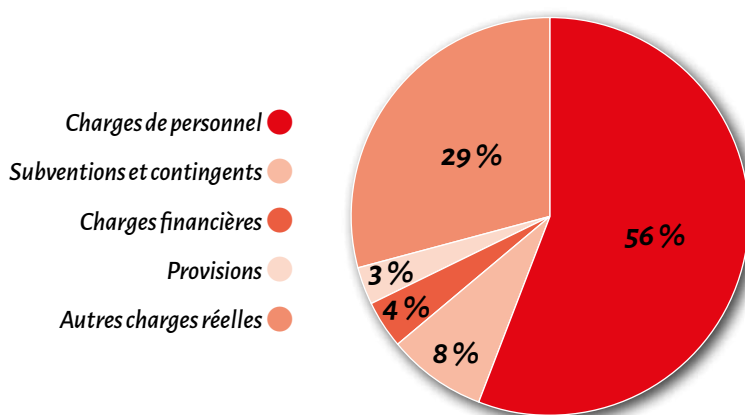
Le compte administratif et le compte de gestion 2021 ont été votés à l'unanimité lors du conseil municipal du mercredi 30/03/2022.

Le compte administratif est composé de 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Les résultats cumulés de l'année 2021 montrent un excédent de fonctionnement de 869 259,90 € et un excédent d'investissement de 525 769,90 €. Nous vous présentons ci-après la section de fonctionnement.

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2021

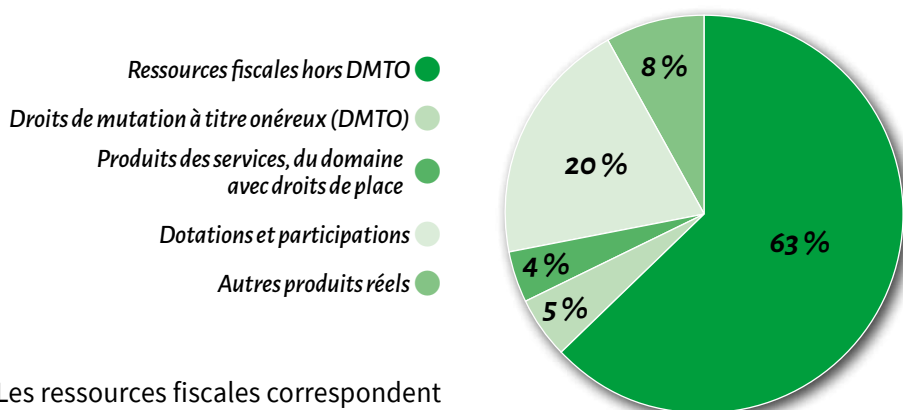
La structure des charges réelles atteint 3 514 327 € et est répartie comme suit :



Les « autres charges réelles » sont des charges à caractère général, constituées de toutes les fournitures nécessaires au fonctionnement des services et bâtiments communaux (électricité, eau, gaz, fournitures scolaires, alimentation pour la confection des repas à la cantine scolaire, livres de la bibliothèque, fournitures de voirie, etc.) et des prestataires de services extérieurs à nos services municipaux ou intercommunaux ainsi que les indemnités des élus.

Recettes réelles de fonctionnement 2021

Les produits réels de fonctionnement sont de 4 662 205,46 € et s'établissent comme suit :



20 % de nos recettes de fonctionnement 2021 correspondent à des dotations et participations qui proviennent :

- À 90 % de l'État, par le biais de la dotation forfaitaire et des dotations complémentaires comme les dotations de péréquation et de solidarité rurale.
- À 10 % de la CAF et MSA par le biais des prestations de services de l'accueil Passerelle, des services extra et périscolaire ou encore le contrat Enfance Jeunesse.

Les ressources fiscales correspondent à toutes les recettes de fiscalité : taxe foncière bâtie et non bâtie payées par les ménages, et compensation de l'État pour la taxe d'habitation (du fait que le produit du transfert de la taxe foncière départementale ne couvre pas la perte du produit de la taxe d'habitation communale). Elles comprennent également l'attribution de compensation versée par COTELUB depuis que la commune a adhéré à l'intercommunalité en 2017 (fiscalité

communale des entreprises transférées à cette date, de laquelle sont déduits les coûts des compétences transférées).

Autre fiscalité : Une dotation constituée de droits de mutation à titre onéreux est reversée à la commune a été isolée car son importance croît depuis plusieurs années. En l'additionnant aux autres, les ressources fiscales atteignent ainsi 68 % des recettes réelles de fonctionnement.

Afin que la communication de ces éléments importants soit cohérente, nous avons repris la même base et trame que le bulletin « spécial finances » de l'année dernière. Cela permet ainsi d'avoir une vision consistante des finances de la commune et que vous puissiez comparer d'une année sur l'autre.

De nombreux ratios existent et permettent de donner des indicateurs sur les finances d'une commune. En voici quelques-uns :

Analyse du potentiel financier

Ce ratio mesure la richesse théorique d'une commune. Il correspond au produit fiscal théorique calculé en appliquant aux bases communales, les taux moyens nationaux, auquel sont ajoutées les dotations d'État.

Rapporté au nombre d'habitants, ce ratio permet de positionner la collectivité par rapport aux autres communes de la même strate démographique.

Sur la fiche DGF 2021, le potentiel financier de la commune est de 3 679 934 €, soit un potentiel financier par habitant de 830,87 €, quand celui de la strate démographique est de 974 €. La commune ayant un potentiel fiscal plus faible, l'État lui attribue des dotations complémentaires.

La dette

L'encours de la dette s'élève au 1^{er} janvier 2022 à 3 692 250,89 € soit à : **863,07 €/habitant.** Population légale au 01/01/2022 : 4 278.

Le ratio encours de dette/habitant montre ce que chaque habitant devrait payer s'il fallait rembourser en une seule fois le capital restant dû pour l'ensemble des emprunts contractés par la commune.

Il a bien diminué (10,70 % de moins qu'en 2021) mais se situe encore au-dessus de la moyenne nationale (794 €/habitants) connue au 31/12/2020.

Ce ratio à lui seul ne permet pas d'évaluer le degré d'endettement de la commune.

Le ratio encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse. Il permet de constater si une commune est surendettée ou non.

En dessous de 1, les communes ne sont pas « endettées », entre 1 et 1,20 une vigilance doit être opérée et au-delà de

1,20 la commune est considérée comme surendettée, c'est le seuil d'alerte.

Pour Cadenet, le ratio est de 0,85 pour l'année 2021 (contre 1,002 en 2020).

Budget 2022

Le conseil municipal, à 21 voix pour et 5 voix contre, a également adopté le budget primitif de la commune pour 2022, qui s'établit à 5 977 436,04 € en section de fonctionnement et 3 697 892,84 € en section d'investissement.

Les taux 2022

Les taux communaux 2022 restent identiques à ceux de 2021, puisque la commune s'est engagée à ne pas les augmenter, mais les valeurs locatives indexées sur un indice proche de l'inflation sont revalorisées au niveau national de + 3,4 % par l'État.

Depuis 2020, il n'y a plus de vote du taux de la taxe d'habitation par les conseils municipaux en application des lois de finances 2020 et 2021. Le taux applicable est celui des taux 2019 en raison de la suppression progressive de la taxe d'habitation.

Depuis 2021, 80 % des contribuables des résidences principales en sont exonérés, seuls 20 % continuent de la payer. Pour ces derniers a été appliquée une exonération progressive de 30 % en 2021 puis de 65 % en 2022 de la HT sur la résidence principale. En 2023, année d'aboutissement de la réforme fiscale, la taxe d'habitation sur la résidence principale ne sera plus recouvrée et sera définitivement supprimée. L'État encaisse la recette de la taxe d'habitation en 2021 et 2022, et compense cette perte auprès des communes, notamment par le transfert de la part départementale de la taxe foncière bâtie.

À compter de 2021, et suite à cette réforme, il y a substitution au produit de la taxe d'habitation du produit départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. En d'autres termes, le nouveau taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties correspondra à

l'ancien taux communal ajouté au taux départemental.

Ainsi le taux communal 2021, et donc 2022, applicable à la taxe foncière bâtie, sera de 34,41 % (= taux communal 2020 de 19,28 % + taux départemental 2020 de 15,13 %) et le taux communal de la taxe foncière non bâtie reste de 62,89 %.

	Taux 2020	Taux 2021	Taux 2022
Taxe foncière bâtie	19,28 %	34,41 %	34,41 %
Taxe foncière non bâtie	62,89 %	62,89 %	62,89 %

Pour information, notre intercommunalité COTELUB maintiendra :

- son taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,18 % en 2022,
- son taux de la taxe foncière non bâtie à 5,02 % en 2022.

COTELUB diminuera le taux de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2022 à 11,60 % au lieu de 12,3 % en 2021, ainsi que le produit de la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection des inondations) à 250 000 € en 2022 au lieu de 500 000 € en 2021. Ce produit se répartit sur chaque taxe qui figure sur l'avis du contribuable.

Merci à Pascale Kyriazidis, responsable du service Finances, qui a fourni les chiffres et les données permettant de rédiger cette partie du bulletin.

Zoom sur les projets phares 2022



Plan de déplacements et des mobilités

La commune a souhaité revoir son plan de circulation/déplacements. Un bureau d'études a été missionné afin d'établir un diagnostic et ainsi trouver des axes d'amélioration.

Ce diagnostic comprend notamment des comptages de flux, de trafic, l'analyse du stationnement et des déplacements pour tous les véhicules et utilisateurs, ainsi qu'une enquête à la population. Cette enquête a été effectuée du 8 février au 7 mars 2022 auprès de la population pour identifier les habitudes, recenser les difficultés mais aussi les axes d'amélioration suggérés par nos administrés.

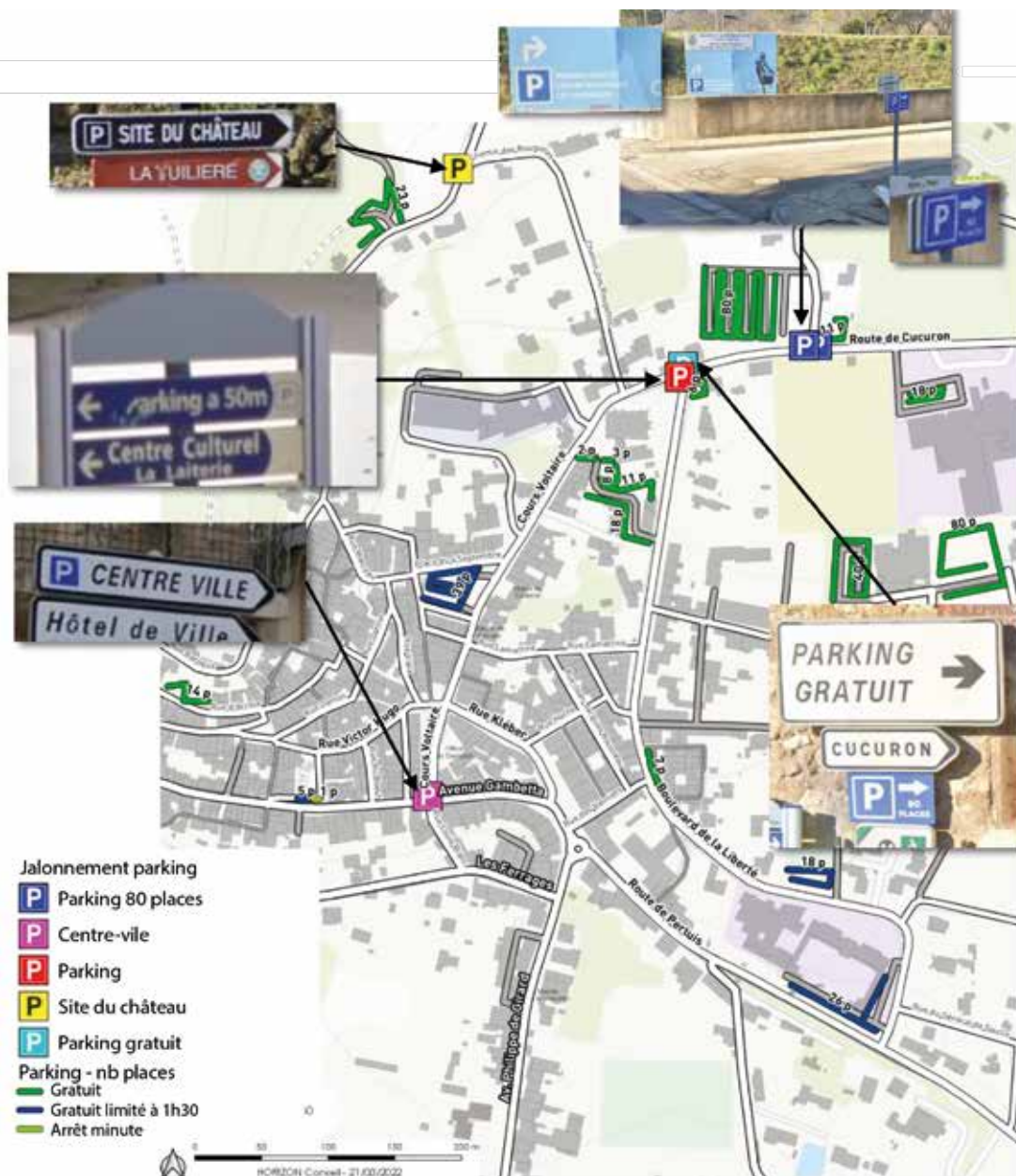
Plus de 120 personnes ont participé à ce sondage et nous les en remercions.

Le diagnostic sera présenté à la population par le cabinet Horizon Conseils, le jeudi 23 juin 2022 à 18 h 30 en salle Yves Montand.

Marcello Manganaro
6^e adjoint délégué
à l'Urbanisme
et au Cimetière



Plan de déplacements
et des mobilités,
Étude - Horizon conseil.





Mairie de Cadenet

**Travaux
&
voiries**

.....
Montant du projet :
 689 419 €
subventionné à hauteur de
 217 840 €

Travaux du boulevard de la Liberté

Comme prévu, les travaux du boulevard de la Liberté ont débuté. Ces travaux sont divisés en deux tranches.

La première tranche ferme se situe entre le cours Voltaire et la traverse du Couvent, le délai d'exécution est de 18 semaines soit 126 jours si le temps nous est favorable. Ce qui nous mènera au 6 juin environ. Ces travaux comprennent l'enfouissement des réseaux, la création de trottoirs, de places de parking et la remise à neuf de l'éclairage public.

En parallèle une étude est en cours pour la réfection de la rue du 8 Mai 1945, rue d'Anton, place Carnot et rue Victor-Hugo. Cela sera comme prévu notre prochain chantier après le boulevard de la Liberté.

Pierre Loriedo
 2^e adjoint délégué
 aux Travaux, à la Voirie
 et aux Bâtiments



Dans la continuité, nous réaliserons la tranche suivante qui s'étend de la traverse du Couvent jusqu'à la route de Pertuis, en passant devant les écoles. Le délai d'exécution sera de 12 semaines soit 84 jours.



Plan des travaux, réalisé par le cabinet Tramoy.

1. Les travaux de réaménagement de la cour d'école maternelle

Projet « Coin de verdure pour la pluie »

Les travaux sont prévus cet été. L'objectif est de végétaliser et désimpermeabiliser les sols pour rendre la cour plus agréable et fonctionnelle, dans une logique d'évolution énergétique et environnementale, mais aussi pour le confort et le bien-être de nos enfants. Ce projet de réaménagement, réalisé en partenariat avec l'Agence de l'eau

Rhône-Méditerranée-Corse et le Parc naturel régional du Luberon, s'accompagne également d'un volet pédagogique pour que chacun (enfants, enseignants, ATSEMS) puisse s'approprier cette transformation de la cour d'école et développer des actions ou projets autour du cycle de l'eau et la gestion des eaux pluviales, la biodiversité, des espaces plantés.

Montant du projet :

94 236 €

subventionné à hauteur de

64 228 €



Plan « coin de verdure » à l'école maternelle Le Cèdre, Étude Cereg.

2. Les travaux de la cantine

Montant du projet :

29 944,7 €

demande de subvention

à hauteur de

239 557 €

La deuxième et dernière tranche de travaux de la cantine débutera le 11 juillet 2022 et s'étirera jusqu'aux vacances de la Toussaint. Cette phase de travaux, qui est la plus lourde, concerne le réaménagement total de la cuisine. Les enfants pourront néanmoins être accueillis à la rentrée de septembre et déjeuner à la cantine durant les travaux.

3. La mise en place du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Depuis janvier 2022, un petit groupe d'enfants bénéficie de cette action « coup de pouce » destinée à favoriser la réussite des enfants. Il s'agit d'un accompagnement individualisé et personnalisé des enfants à travers une aide méthodologique et des actions culturelles, artistiques qui vont leur permettre de

développer la confiance en eux et leur fournir les ressources pour mieux réussir et s'épanouir à l'école.

Valérie Gaudalet Sanhadji

1^{re} adjointe déléguée
à l'Éducation, l'Enfance
et à la Démocratie
participative



Cadenet village de l'Osier et de la vannerie

Montant du projet :

55300 €

Subventions demandées :

44240 €

Comme nous vous l'avons indiqué dans le dernier bulletin (décembre 2021), la municipalité de Cadenet soutient l'association Cadenet Tambour Battant et travaille activement avec elle pour renforcer l'identité de Cadenet en tant que village de l'osier et de la vannerie.

Suite à l'inauguration le 20 novembre dernier de l'œuvre sur la place du Tambour d'Arcole « De l'eau jaillit l'osier », la prochaine étape est la création d'un parcours patrimonial autour de l'osier et de la vannerie.

Ce projet fait partie du programme Espaces Valléens Luberon-Lure et est une étape importante qui va permettre de faire revivre la vannerie de manière concrète dans le village. Inscrit au budget 2022 qui a été voté en avril, ce parcours fait l'objet de deux demandes de subventions :

- ☉ Une auprès de l'État dans le cadre du FNADT-CIMA, pour un montant de 22 120 €, soit 40% du montant global
- ☉ Une auprès de la région Sud, pour un montant de 22 120 €, soit 40 % du montant global
- ☉ Le reste à charge sera financé par la municipalité : 11 060 €.

Parcours patrimonial autour de l'osier et de la vannerie



Inauguration de l'œuvre
« De l'eau jaillit l'osier ».

Qu'en est-il du calendrier ?

Les demandes de subventions ont été déposées début avril et feront l'objet de délibération au niveau État et Région. Nous espérons avoir un retour positif d'ici le mois de juillet, ce qui nous permettra de travailler en détail sur le contenu de ce parcours et les mises en scène une fois ces subventions notifiées. Les premières réalisations autour de ce parcours devraient être visibles à partir du dernier trimestre 2022 et continueront à être déployées sur 2023.

Qui va travailler sur la définition de ce parcours ?

Un gros travail a déjà été réalisé par l'association Cadenet Tambour Battant, notamment une étude et un schéma de valorisation qui ont été financés par le Programme d'aides du fonds Leader. Un groupe de travail a été créé pour travailler et définir ce

parcours patrimonial autour de l'osier et de la vannerie. Ce groupe de travail est composé d'élus et de membres de l'association Cadenet Tambour Battant.

La municipalité souhaite donc s'appuyer sur l'étude réalisée et prendre également en compte le Parcours patrimonial culturel autour du bâti qui est actuellement en cours de développement par la commission Culture. Ce parcours a également été inscrit au budget 2022, pour un montant de 18 000 € TTC. L'objectif principal est que ces deux parcours valorisent notre patrimoine bâti et non bâti, afin de faire redécouvrir nos richesses patrimoniales et historiques.

Émilie Bastié
Conseillère municipale
déléguée à la
Communication





Conseil municipal des Enfants et des Jeunes

La mairie a mis en place un conseil municipal pour les jeunes et pour les enfants afin de prendre en compte leur parole, de les associer à des projets, à la vie démocratique et de leur permettre d'être des citoyens actifs. Deux conseils ont été installés : un pour les enfants de 8 à 12 ans et un pour les jeunes de 13 à 18 ans afin de répondre au mieux aux attentes et besoins de ces jeunes élus.



Installation du Conseil municipal des Jeunes du 30 mars 2022.



Installation du Conseil municipal des Enfants du 7 mai 2022.

Pour toute information sur ces Conseils municipaux des Enfants et des Jeunes, vous pouvez contacter la Maison du Citoyen au 04 13 98 00 17



La Maison du Citoyen vous accueille les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h pour vous accompagner dans vos démarches et actions citoyennes.

Elle met à votre disposition toutes les informations et documentations relatives à la vie de notre commune mais aussi du territoire (tourisme, mobilités, commerçants, associations, COTELUB, projets en cours...).

Elle offre un espace d'affichage pour les habitants, la mairie, les associations, les commerçants, ainsi qu'un espace petites annonces entre particuliers pour de l'échange de services. Une borne interactive multimédia est également à votre disposition pour vous permettre d'effectuer vos démarches en ligne, en autonomie.

Ce lieu créé pour vous est un lieu d'échanges, de lien social, de facilitation de vos démarches.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Maison du Citoyen au : 04 13 98 00 17

ou envoyer un mail à : maisonducitoyen@mairie-cadenet.fr

Valérie Gaudelet Sanhadji

1^{re} adjointe déléguée à l'Éducation, l'Enfance et à la Démocratie participative



► Contactez les élus référents de votre quartier

- Quartier Liberté → liberte@mairie-cadenet.fr
- Quartier Voltaire → voltaire@mairie-cadenet.fr
- Quartier Gambetta → gambetta@mairie-cadenet.fr
- Quartier Centre-bourg → centreboulevard@mairie-cadenet.fr
- Quartier Les Ferrages → ferrages@mairie-cadenet.fr
- Quartier Route de Pertuis → routedepertuis@mairie-cadenet.fr
- Quartier La Plaine → laplaine@mairie-cadenet.fr
- Quartier Les hauts de Cadenet → leshautsdecadenet@mairie-cadenet.fr
- Quartier Route de Lourmarin → routedelourmarin@mairie-cadenet.fr
- Quartier Lauris Les Meillères → laurislesmeilleres@mairie-cadenet.fr

Vous souhaitez être référent de quartier ou habitant ressource pour la commune ? N'hésitez pas à vous rendre à la Maison du Citoyen, 11 place du Tambour ou à nous contacter par mail à maisonducitoyen@mairie-cadenet.fr

Permanences France Services

Mise en place de permanences « France Services » tous les lundis de 14h à 17h. Ce nouveau service, proposé à la Maison du Citoyen et assuré par le centre social et culturel L'Aiguier, labellisé « France Services », est destiné à vous accompagner dans vos démarches administratives avec les différents services publics : CAF, Trésor public, assurance maladie, Pôle Emploi, assurance retraite...



Agenda des festivités

JUIN 2022

Samedi 18 juin

San Salvador - Concert transe polyphonique occitane

San Salvador c'est un concert radical chanté à six voix, deux toms, douze mains et un tambourin. Alliant l'énergie et la poésie brute des musiques populaires à une orchestration savante, le concert est l'alchimie subtile d'harmonies vocales douces et hypnotiques sauvagement balayées par une rythmique implacable. 20h30 - Parking de La Laiterie - Tout public Plein tarif 10 € / minima sociaux 3 €

Réservation obligatoire sur :

www.lagarance.com

Organisé par le service culturel municipal et la scène nationale La Garance

Mardi 21 juin

Fête de la musique

De la musique de tous horizons (gospel, jazz, salsa, batucada, variété et musiques actuelles) avec plus de 6 concerts au cœur du village. Une soirée festive et conviviale assurée !

De 19h à Minuit - Gratuit et tout public

Infos : 07 60 53 34 16 ou

www.mairie-cadenet.fr

Organisée par le service culturel municipal en partenariat avec les restaurants du village

Samedi 25 juin

Trophée des AS'sociations

Stade municipal

Organisé par le service associatif municipal

Dimanche 26 juin

Tournoi de foot des commerçants

Stade municipal

Renseignements au 06 16 96 18 36 ou flo13021984@gmail.com

Organisé par l'association Football Cadenet Luberon

Mercredi 29 juin

Spectacle Parasol Lasido

Des mélodies traditionnelles du monde invitent les tout-petits et grands à écouter, danser, vivre la musique dans un moment de joie et de partage sur les rythmes de guitare, ukulélé, œufs sonores, kazou, tambourin... tel un premier concert !

10h30 - Jardin de la mairie

Pour toute la famille à partir de 6 mois

Entrée libre et gratuite

Organisé par la médiathèque

JUILLET 2022

Du 1^{er} au 7 juillet

Exposition

Trois artistes vous dévoilent une exposition pluridisciplinaire. **Dominique Martel** saisit la force et la fragilité du vivant à travers ses peintures et dessins aquarellés. **Ruby Domange** sculpte sur pierre des formes inspirées de modèles vivants, en étroite relation avec le ressenti qu'elle porte au minéral. **Catherine Juramy** affectionne particulièrement la Provence et les couleurs chaudes dans ses peintures.

Centre culturel La Laiterie - Entrée libre

Organisée par les artistes en partenariat avec le service culturel municipal

Les 2 et 3 juillet

Fête de l'osier

Centre-bourg

Renseignements au 07 82 15 78 15 ou cadenet.tambourbattant@gmail.com

Organisée par l'association Cadenet Tambour Battant

dimanche 10 juillet

Méchoui

Stade municipal

Renseignements au 04 90 68 32 72 ou contact@le-temps-du-renouveau.fr

Organisé par l'association Le Temps du Renouveau

Du 8 au 14 juillet

Exposition « Nature et couleurs »

L'artiste peintre **Alison Martinenq** est inspirée par la nature et créer en elle le désir de faire naître sur la toile, grâce aux formes et aux couleurs, des images qui reflètent son ressenti poétique.

Tous les jours - 10h à 12h30 et 15h à 19h

Centre culturel La Laiterie

Vernissage vendredi 8 à 18h30

Entrée libre

Organisée par l'artiste en partenariat avec le service culturel municipal

Mardi 12 juillet

Atelier origami

« petites scènes estivales »

Cet atelier origami s'adresse aux enfants qui ont envie de créer un petit tableau en papier autour de l'été : bateau, animaux de la mer, petites boîtes de sardines...

10h-12h - Médiathèque

À partir de 7 ans - Gratuit

Inscription au 04 90 68 64 48

Organisé par la médiathèque

Jeudi 14 juillet

Fête Nationale

Centre-bourg

Informations à venir sur le site de la mairie
Organisé par le service associatif municipal

Samedi 16 juillet

Fêtes des chefs

Place du 4 Septembre

Renseignements à acpip84@gmail.com

Organisé par l'Association culinaire pour la promotion de l'identité provençale (A.C.P.I.P.)

Du 21 au 23 juillet

Le petit Tambour qui danse

Festival jazz & musique du monde

De prestigieux musiciens vous proposent une expérience musicale inédite : **Thomas Leleu, Étienne Mbappé, Christophe Caveiro, Catia Werneck** et bien d'autres. Ces grands noms du jazz se retrouvent sous les platanes de Cadenet, pour 3 soirées concerts exceptionnelles !

21h - Place du 4 septembre

Gratuit et tout public

Réservation conseillée au 07 60 53 34 16 ou serviceculturel@mairie-cadenet.fr

Organisé par le service culturel municipal et l'association Yellow

Nouveaux arrivants

Vous avez emménagé à Cadenet entre 2019 et 2022 ?

Nous vous donnons rendez-vous le

samedi 17 septembre à 11h devant la Maison du Citoyen

sur la place du Tambour d'Arcole pour vous rencontrer, échanger et partager un moment convivial entre Cadenétiens.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service communication à :

communication@mairie-cadenet.fr.

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Du 21 au 27 juillet

Exposition « Vision et création »

André Faure est un peintre autodidacte, sa peinture riche en couleurs est le reflet de cette Provence qui lui est si chère. À travers ses tableaux, il aime retranscrire sa vision irréelle d'un univers imaginaire et créer une complicité entre la toile et la personne qui la regarde.

Tous les jours - 10h-12h et 16h-18h30

Centre culturel La Laiterie - Entrée libre

Vernissage jeudi 21 à 18h30

Organisée par l'artiste en partenariat avec le service culturel municipal

Samedi 30 juillet

Festifoot (Manifestation à confirmer)

Place du 4 Septembre

Renseignements au 06 16 96 18 36 ou flo13021984@gmail.com

Organisée par l'association Football Cadenet Luberon

A O Û T 2022

Samedi 6 août

Fête de la Bière

Stade municipal

Renseignements auprès des associations :

• 06 29 70 23 60 pour les binettes agiles

• 06 21 05 18 25 pour le club de taekwondo

Organisée par les associations Binettes Agiles et Cadenet Taekwondo Dojang

Du 19 au 22 août

Fête votive

Centre-bourg

Informations à venir sur le site de la mairie

Organisée par le service associatif municipal

SEPTEMBRE 2022

Samedi 10 septembre

Les Associatives

Centre-bourg

Informations à venir sur le site de la mairie.

Organisée par le service associatif municipal

Les 17 et 18 septembre

Journées européennes du patrimoine

Les associations culturelles et patrimoniales vous invitent à (re)découvrir l'histoire du village, à travers animations, conférence et expositions, autour de la thématique du Patrimoine durable.

Gratuit et tout public

Infos : 07 60 53 34 16 ou

www.mairie-cadenet.fr

Organisées par les associations culturelles du village, en partenariat avec le service culturel municipal

Du 23 septembre au 5 octobre

Exposition « Arbres et Portraits de notre époque »

Pour le peintre Claude Lecomte, sa recherche est double. Il s'inspire des formes, des attitudes et des regards de ses contemporains et porte également un regard sur la nature, les arbres en particulier. Il voit dans les arbres une personnalité comme chez les êtres humains.

Tous les jours - 10h-12h et 15h-18h

Centre culturel La Laiterie

Entrée libre

Vernissage samedi 24 à 16h

Organisée par l'artiste en partenariat avec le service culturel municipal

Samedi 24 septembre

Festival des Amateurs de Théâtre

Pour cette 21^e édition, de nombreuses compagnies de théâtre vous dévoilent leurs pièces émouvantes, captivantes et réjouissantes !

Foyer rural - Entrée libre et tout public

Infos : 07 60 53 34 16 ou

www.mairie-cadenet.fr

Organisé par le service culturel municipal de Cadenet

Les 24 et 25 septembre

Bourse au vélo

Route de Villelaure

(Manifestation à confirmer)

Renseignements au 04 90 68 09 09 ou s.dechavanne@free.fr

Organisée par l'association F.C.V.D Cyclo-Club

OCTOBRE 2022

Samedi 8 octobre

Le Jour de la Nuit

Le Jour de la Nuit est un événement national pour sensibiliser au monde de la nuit. À Cadenet, nous vous proposons un voyage sonore des oiseaux de nuit et un concert de bols chantants. Suivi d'une découverte des astres avec deux astronomes passionnés.

2 départs possibles à 20h ou à 21h

(durée 1h) au site du château

Gratuit et tout public

Infos : 07 60 53 34 16 ou

www.mairie-cadenet.fr

Organisé par le service culturel municipal en partenariat avec

le Parc naturel régional du Luberon

Samedi 29 octobre

Halloween

Centre-bourg

Informations à venir sur le site de la mairie

Organisé par le service associatif municipal

Et aussi...

Le centre culturel La Laiterie et la médiathèque vous proposeront de belles expositions et animations ludiques et culturelles également d'octobre à décembre 2022. La programmation est en cours de réalisation, vous pourrez retrouver tous les événements sur les réseaux de la mairie (site internet, Facebook, application mobile CityAll et sur les panneaux lumineux).

NOVEMBRE 2022

Du 12 au 20 novembre

Cadenet S'expose

Salon de l'Art et de la Création

Le rendez-vous incontournable pour découvrir les œuvres des artistes du village et venir à leur rencontre.

Centre culturel La Laiterie

Gratuit et tout public

Infos : 07 60 53 34 16 ou www.mairie-cadenet.fr

Organisé par le service culturel municipal

DÉCEMBRE 2022

Samedi 3 décembre

Téléthon

Centre-bourg et foyer rural

Renseignements au 04 90 68 32 72 ou

contact@le-temps-du-renouveau.fr

Organisé par l'association Le Temps du Renouveau

Dimanche 4 décembre

Fête de la Sainte Barbe

Centre-bourg

Organisée par les pompiers

Samedi 10 décembre

Fête des Enfants

Place du 4 Septembre

Informations à venir sur le site de la mairie

Organisée par le service enfance municipale

Marché de Noël (Manifestation à confirmer)

Centre-bourg

Renseignements au 06 58 50 20 15 ou

tc.cadenet.marche@gmail.com

Organisé par le Tennis Club de Cadenet

Samedi 17 décembre

Noël

Centre-bourg et foyer rural

Informations à venir sur le site de la mairie

Organisé par le service associatif municipal

Samedi 24 décembre

Crèche vivante (Manifestation à confirmer)

Centre-bourg

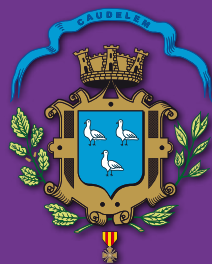
Renseignements au 07 83 90 17 56 ou

creche.traditionscadenet@gmail.com

Organisée par l'association Crèche et Traditions



1^{er} prix des associations au concours d'épouvantail des Florales 2022 accordé à l'association Couturetmoi !
Merci à l'association des Binettes Agiles pour l'organisation du concours et de l'événement.



MAIRIE DE CADENET

16 cours Voltaire 84160 Cadenet

Tél. : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr

www.mairie-cadenet.fr

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :

**Tous les matins,
du lundi au vendredi**

de 8 h 30 à 12 h.

**L'après-midi, le mardi
et le vendredi** de 13 h 30 à 17 h.

Le samedi de 9 h à 12 h sauf le
premier samedi de chaque mois.

CONTACT MAIRIE :

Tél. : **04 90 68 13 26**

accueil@mairie-cadenet.fr

EN MAIRIE :

Régie cantine :

Lundi : 8 h-12 h et 13 h-16 h

Jeudi et vendredi :

8 h-9 h et 13 h-16 h

POLICE MUNICIPALE :

15 route de Pertuis

Tél. : **04 90 09 41 40**

Lundi : 7 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Mardi au vendredi :

8 h à 12 h - 14 h 30 à 18 h

Samedi : 8 h 30 à 12 h

CCAS :

Le secrétariat est ouvert les
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9 h à 12 h et les mardi, jeudi,
vendredi de 14 h à 16 h.

L'assistante sociale reçoit lun-
di, mardi, mercredi et jeudi de
9 h à 12 h sans rendez-vous et les
après-midi sur rendez-vous uni-
quement sauf mercredi.

Contact : **04 90 08 39 80**

Toutes les informations
municipales sont sur le
site internet :

www.mairie-cadenet.fr

Commission communication :

Émilie BASTIÉ, Valérie GRANGE,
Florent MARTIN, Fabrice RIPERT,
Monique LEROY, Françoise RAOUX-JACQUÈME,
Christophe LACOSTE et Sabine DÉBIT.

Direction de la publication :

Jean-Marc BRABANT

Conception-réalisation :

&com - Copsi médias - 06 66 19 80 65

Impression :

Mad Création Cucuron - 06 28 32 84 92

Photo 1^{er} de couverture : Hervé Vincent

Photo 4^e de couverture : Couturetmoi